

ACCORD AVEC LES PORTEURS D'OBLIGATIONS 2006/2008**ACCORD SUR LE REPORT DES LIGNES MOYEN TERME**

Lyon, France - le 28 mars 2006 – Dans le cadre du plan de refinancement global de sa dette, et suite aux communications effectuées par la société le 9 février 2006 sur la situation d'endettement du Groupe et le 10 mars 2006 sur la convocation de l'Assemblée Générale des porteurs d'obligations 2006/2008, Infogrames Entertainment annonce ce jour avoir conclu les accords suivants.

ACCORD AVEC LES PORTEURS D'OBLIGATIONS 2006/2008

Statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi, l'Assemblée Générale des porteurs d'obligations s'est réunie le 28 mars 2006. Les porteurs d'obligations 2006/2008 (représentant 81 % de l'encours) ont approuvé à 96,5% des voix présentes ou représentées, les résolutions visant la modification du contrat d'émission des obligations portant principalement sur les points suivants :

- le report au 15 juin 2006 de la date d'amortissement de la 1^{ère} fraction du nominal des obligations pour un montant total de 13,4 millions d'euros;
- le maintien des dates de paiement des 2^{ème} et 3^{ème} tranches de remboursement respectivement au 15 mars 2007 et 15 mars 2008 ;
- la capitalisation au taux de 9% l'an de la première fraction du nominal et des intérêts initialement dus au 15 mars 2006, à compter de cette date jusqu'au 15 juin 2006. Les montants à verser au 15 mars 2007 et 15 mars 2008 restent inchangés ;
- la modification des suretés données en garantie, portant le nombre d'actions Atari Inc nanties de 33,1 millions à 40,1 millions.

ACCORD AVEC LES DETENTEURS ACTUELS DES CREANCES MOYEN TERME

Infogrames Entertainment annonce avoir conclu ce jour un accord avec les détenteurs actuels des créances moyen terme portant sur le report de l'échéance du solde des emprunts bancaires moyen terme pour un montant de 23 millions d'euros au 15 juin 2006.

Ces accords permettront à la société de poursuivre la mise en place de solutions complémentaires pour le refinancement de sa dette globale telles que :

- le renforcement des fonds propres par voie de compensation de créances et d'appel au marché ;
- des cessions d'actifs
- l'établissement d'un calendrier adapté sur l'amortissement de ses crédits moyen terme ;
- la mise en place de concours court terme d'exploitation.

Par ailleurs, la société rappelle qu'elle devra également procéder au paiement des intérêts pour un montant de 4,6 millions d'euros au 1^{er} avril 2006 au titre des intérêts sur les OCEANES 2003/2009.

A propos d'Infogrames Entertainment et ATARI:

Infogrames Entertainment, (« IESA ») est la société mère du Groupe Atari, cotée à la Bourse de Paris Euronext (code ISIN: FR-0000052573) et détient 2 filiales principales : Atari Europe, filiale non cotée, et Atari, Inc., filiale américaine elle-même cotée sur le Nasdaq (ticker : ATAR).

Le Groupe Atari est une major internationale qui produit, édite et distribue dans plus de 60 pays dans le monde, des logiciels de loisirs interactifs couvrant l'ensemble des segments du marché pour toutes les plates-formes de jeux existantes (Microsoft, Nintendo et Sony), et les cédéroms PC.

Le Groupe Atari dispose d'un catalogue de titres grand public articulé autour de franchises originales (Driver, Alone in the Dark, V- Rally, Test Drive, Roller Coaster Tycoon,...) et licences internationales (Matrix, Dragon Ball Z, Dungeons & Dragons,...).

Cécile Sornay – Tel : + 33 (4) 37 64 30 00 – Fax : + 33 (4) 37 64 30 35

cecile.sornay@atari.com

Philippe Dujardin – Tel : + 33 (4) 37 64 30 00 – Fax : + 33 (4) 37 64 30 35

philippe.dujardin@atari.com